

Présents : Thierry IGONNET, Mathilde CORTAMBERT, Jean THOREUX, Isabelle BOUVIER-BOILEAU, Jean-Louis BACOT, Michel BARDET, Marie-Christine GRIFFON, Christophe LESCUT, Nicole RUY, Pierre BERTHOUD, Catherine PARISOT, Annie VOUILLON, Thierry MICHEL, Christophe LESCUT,

Excusés : Jean-Claude WAEBER, Eugène VOUILLON,

Absent :

Secrétaire de séance : Nicole RUY

Animateur de séance : Jean-Louis BACOT

Le compte rendu de la séance du 02 avril 2013 est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

Îlot JANIN

Le Maire fait part au conseil municipal de l'avancement du projet de réhabilitation de l'îlot JANIN.

Il indique que l'ouverture des plis par la Commission d'offres communautaire aura lieu le 14 mai 2013 à 9h00 en mairie de MATOUR.

Réhabilitation des sanitaires publics

Le Maire indique qu'il a reçu les premières estimations pour les travaux de réhabilitation des sanitaires publics. Pour respecter les nouvelles réglementations de mises aux normes et en particulier l'accessibilité au handicap les montants sont très importants.

Le conseil municipal demande au Maire de revoir le projet et de chercher une solution acceptable pour un coût raisonnable.

Locaux annexes de l'école primaire

Le Maire rappelle au conseil municipal sa décision de solliciter l'aide du Conseil Général de Saône et Loire au titre du PIIC (Programme d'Intervention pour l'Investissement Communal) 2013, pour les travaux des locaux annexes de l'école primaire, au maximum de l'enveloppe cantonale, soit 6 646 € 50.

Il indique que la subvention était demandée sur l'ensemble des travaux et qu'il serait plus judicieux de ne porter cette requête que sur le lot "gros œuvre".

Le conseil municipal accepte cette décision et charge le Maire de modifier la délibération en ce sens.

Démolition Bâtiment C – OPAC

Le Maire rappelle au conseil municipal la décision de l'OPAC de faire démolir le bâtiment C de la cité du Paluet.

Il précise que cet immeuble est actuellement désaffecté et prêt à être détruit.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le projet de démolition du bâtiment C de la cité du Paluet.

PERSONNEL COMMUNAL

Renouvellement CDD agent d'animation

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'un agent d'animation a été recruté pour une durée initiale de 6 mois, à 26/35°, à compter du 21 novembre 2011, dans le cadre d'un contrat unique d'insertion (CUI), dans le but d'apporter un soutien à l'équipe accueil et tourisme, en matière d'accueil physique et téléphonique, en matière d'animation, de fonctionnement des structures touristiques dans le cadre du fonctionnement global de l'équipe ; ainsi que pour la surveillance des enfants pendant le temps méridien.

Il indique que ce contrat a été reconduit, à l'échéance, par 2 fois, pour une durée de 6 mois, aux mêmes conditions.

Il précise que ce contrat arrive à échéance et pourrait être renouvelé, à effet du 21 mai 2013, pour une durée de 18 mois, en emploi d'avenir, pour un temps de travail à définir en accord avec l'agent entre 26/35° et 35/35°, compte tenu de la RQTH dont bénéficie l'agent.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accepter ces propositions

Saisonnier

Isabelle BOUVIER/BOILEAU informe le conseil municipal que le recrutement des saisonniers est en cours avec des candidatures intéressantes.

Alternative à la carte de piscine - Remboursement

Isabelle BOUVIER/BOILEAU rappelle au conseil municipal sa décision de proposer aux agents communaux une alternative à la carte de piscine qui leur était remise, à titre gratuit, chaque année.

En remplacement le personnel peut obtenir soit une carte de pêche soit des entrées à la maison des patrimoines.

Un agent concerné a déjà acheté sa carte pêche.

L'adjointe propose au conseil de lui en rembourser le montant et de faire de même pour chaque agent qui aurait déjà fait l'acquisition d'une carte de pêche ou de piscine.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Commission tourisme culture animation

ZLP

Le Maire informe le conseil municipal de sa relance auprès du conseil général de Saône et Loire d'une demande de subvention, engagée depuis 3 ans, concernant la réhabilitation du bâtiment d'accueil du camping.

Il tiendra le conseil informé des suites qui y seront données.

Piscine

Isabelle BOUVIER/BOILEAU informe l'assemblée de l'ouverture de la piscine au 18 mai 2013, si le temps le permet.

Christophe LESCUT évoque le problème d'accessibilité aux jeux, situés près des courts de tennis, les habitants de la commune ne pouvant les utiliser dès lors qu'ils sont fermés et réservés aux campeurs et aux utilisateurs de la piscine en période estivale

Le conseil municipal décide de confier à la commission technique la charge de réfléchir à un aménagement complémentaire de l'aire existante, située près de la digue de l'étang et en accès libre toute l'année. Il serait souhaitable de prévoir des jeux supplémentaires, en particulier pour des enfants plus âgés.

MDP

Parrainage classes découvertes

Isabelle BOUVIER BOILEAU fait part au conseil municipal d'un projet de système de parrainage pour les écoles qui viennent à la Maison des Patrimoines.

Elle explique que les enseignants sont souvent ravis de leur journée ou séjour à la Maison des Patrimoines, mais peu d'entre eux ne reviennent.

La mise en place d'un système de fidélisation serait incitatif.

Deux possibilités pourraient être mises en place :

- Système de **fidélisation**

Un enseignant qui vient à la maison des Patrimoines, se verra attribuer une gratuité élève lorsqu'il reviendra une autre année (pas de cumul d'année en année)

- Système de **parrainage**

Un enseignant se verra attribuer une gratuité par enseignant qu'il aura parrainé lorsqu'il reviendra. Un filleul qui est parrainé se verra attribué également une gratuité enfant, pour l'inciter à venir.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition

Commission école - cantine :

Isabelle BOUVIER/BOILEAU indique au conseil municipal que les élèves des écoles primaire et maternelle ont cours le mercredi 22 mai.

Elle précise que tout est en place pour recevoir les enfants à la cantine scolaire ce jour et que des demandes d'inscription ont été envoyées aux parents pour commander les repas, les places étant limitées.

Elle précise que cette journée remplace un jeudi.

Commission technique :

Le compte rendu de la commission technique est transmis à chaque membre de l'assemblée.

Il est précisé que des tapis pour la bibliothèque ont été commandés

Prochaine réunion de la commission technique reportée au 10 juin 2013 à 20h30

Cinéma

Thierry MICHEL fait le point sur l'avancée du dossier du cinéma avec le passage au numérique et les travaux de mises aux normes de la salle.

Les dossiers de demande de subvention sont lancés.

Depuis le 7 mai, MATOUR est salle fixe avec un numéro et une autorisation d'exploitation. La collaboration avec l'association PANACEA a débuté.

LOTISSEMENT DE LA CROIX MISSION

Confirmation achat de terrain

Le Maire rappelle au conseil municipal sa décision d'accepter la demande d'option présentée par Mme Marie-Hélène TERRIER, en vue d'acquérir le lot n°4, d'une surface de 525 m².

Il présente un courrier de confirmation définitive de l'intéressée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer le lot n° 4 du lotissement de la croix Mission à Mme Marie-Hélène TERRIER.

VOIRIE RESEAUX

Réseau AEP Programmation 2013

Le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n° 157 du 15 octobre 2012 qui prévoyait les travaux de renouvellement de réseau pour l'exercice 2013 et celle, n°181 du 17 décembre 2012 qui, compte tenu de l'avancement des acquisitions de terrains nécessaires à la protection des captages, décidait de présenter au SYDRO, un complément de programmation visant à obtenir un financement complémentaire de manière à pouvoir renouveler l'intégralité des conduites de collecte des sources, en une seule opération, en 2013.

Il indique que ces travaux sont éligibles à un financement du Conseil Général,

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- charge le maire ou un adjoint de solliciter l'attribution d'une aide départementale sur la base de l'APD proposé par le cabinet SECUNDO, concernant les travaux de renouvellement de réseau d'AEP pour 2013, d'un montant total de 141 100 € HT ;
- autorise le maire ou un adjoint à signer toute pièce utile à l'exécution de cette décision.

QUESTIONS DIVERSES

MARPA : évolution en cours

Pierre BERTHOUD et Mathilde CORTAMBERT font un résumé de l'assemblée générale de la MARPA qui s'est tenue le 24 avril 2013.

Les statuts sont modifiés pour "coller" à la réalité, une cotisation d'adhésion est fixée à 2 €, la salle de réception sera rénovée par les bénévoles, du mobilier sera remplacé.

Des problèmes subsistent quant aux travaux de rénovation et d'entretien du bâtiment.

Visite de M. Thomas THEVENOUD

Le Maire informe le conseil municipal de la visite de M. Thomas THEVENOUD, le 03 juin 2013, à partir de 18h00.

Il propose d'utiliser cette opportunité pour organiser deux temps de réflexion :

- à 18h00 : rencontre avec les membres du conseil d'école, le corps enseignant et le conseil municipal pour évoquer et débattre sur le projet d'aménagement des rythmes scolaires à mettre en place dès la rentrée 2014,
- à 18h30 : rencontre avec le conseil municipal et les associations de la commune pour un échange espéré constructif, en vue d'évoquer l'activité parlementaire et l'ensemble des sujets d'actualité.

Compte tenu des horaires, le conseil municipal décide d'organiser un apéritif dinatoire à l'issue de la rencontre.

Collège St Cyr : modification emplacement poubelles

Catherine PARISOT fait part au conseil municipal de diverses demandes conjointes du collège St Cyr et du SIRTOM dans le cadre d'une action contre le gaspillage alimentaire et pour améliorer les conditions de travail des agents.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte :

- de déplacer le lieu de collecte des bennes,
- la mise en place d'un composteur permettant aux enfants de traiter les déchets alimentaires. Il demande toutefois à Mme PARISOT de voir avec la principale l'emplacement retenu pour ne pas gêner le fonctionnement du centre d'accueil de groupes.

Travaux calèche

Le Maire rappelle au conseil municipal la demande de M. BENASSE pour utiliser, à l'occasion d'un mariage, la calèche, propriété de la commune.

Il précise que l'état de ce véhicule nécessite des travaux de "rafraichissement". Le demandeur étant d'accord pour les effectuer lui-même, il lui a été proposé d'acheter lui-même les fournitures nécessaires.

Il présente à l'assemblée deux factures de matériaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de rembourser à M. BENASSE la somme de 189.20€ correspondant aux frais de matériaux qu'il a engagés pour restaurer la calèche.

Modification du plan d'épandage de la SCEA du Colombier à CLERMAIN

Le Maire présente au conseil municipal un dossier envoyé par la Préfecture de Saône et Loire présentant la modification du plan d'épandage de la SCEA du Colombier à CLERMAIN qui impacte notre commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au projet

Animations été 2013

Isabelle BOUVIER/BOILEAU présente au conseil municipal le programme des animations de l'été 2013 :

- 22/06 fête patronale
- 18/07 Marche nocturne
- 20/07 RALLYE
- 27/07
 - o Marché aux chandelles
 - o Accueil d'un stage chant choral
- 11/08 Brocante de la MARPA
- 14/08 Fête de la piscine
- 17/08
 - o Marché potiers
 - o Début jazz campus (du 17 au 24)
- 07/09 Concert

Demande de sous location

Thierry MICHEL fait part au conseil municipal de la demande de Mme Linda BONIN de pouvoir sous louer son local commercial à Mlle Natacha BESSON, brevetée en esthétique.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accéder à la demande de Mme Linda BONIN.

Il informe également le conseil municipal de la présence accrue de Mlle Elodie TALMARD, orthophoniste et ce à raison de 4 jours par semaine.

Foyer rural

Le Maire fait part au conseil municipal de la demande du foyer rural, représenté par sa présidente Mme Raymonde NOVEL, pour obtenir une mise à disposition gracieuse du CART en vue de l'organisation, en lien avec la mutualité Française, de séances dédiées à l'équilibre, la mémoire, et à la gestion des médicaments...

Les séances dédiées à l'équilibre nécessitent un espace important pour y installer des circuits. La salle polyvalente correspondrait à ces besoins.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'accéder à cette requête à raison de 12 séances de 1 heure le jeudi après midi.

Lettre municipale

Isabelle BOUVIER/BOILEAU relance les élus pour produire leurs articles devant figurer dans la prochaine lettre municipale.

Ils seront à rendre avant le 25 mai 2013

Orange demande de prorogation – Délivrance cartographie

Jean THOREUX présente au conseil municipal la proposition de France télécom "orange" permettant de disposer de la cartographie de leurs infrastructures et en particulier une convention garantissant la confidentialité des données.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention.

SYDESL compte rendu réunion du 30 avril 2013

Jean THOREUX présente le compte rendu de la réunion du SYDESL du 30 avril dernier et fait part d'un projet d'étude effectué à la demande de la fonderie de MATOUR pour bénéficier de l'alimentation en gaz de ville. Cette démarche pourrait s'étendre aux habitants de la commune situés à proximité des conduites.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à ce projet et charge le Maire d'en informer le SYDESL et de le soutenir.

INFORMATIONS DIVERSES

Le conseil municipal est informé de :

- L'invitation au vin d'honneur du mariage de Babeth JANIAUD, ancienne employée, le 24/08/2013 à MONSOLS
- Des remerciements de la famille RUY à l'occasion du décès de Mme Lucienne TROUIN
- Des remerciements du club amitié loisirs pour l'attribution de la subvention

Fleurissement 2013 – remise des prix

La remise des prix du fleurissement a eu lieu le 25 avril 2013. 23 participants ont été récompensés pour leurs efforts à l'embellissement de notre commune.

PLUi : date des réunions thématiques

Le Maire fait part au conseil municipal des différentes réunions thématiques qui auront lieu sur le territoire pour présenter le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Le conseil municipal décide de faire une information dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune.

Changement de gérant taxi JPS ambulances

Le Maire informe le conseil municipal du changement de gérant de la société de taxi JPS. Mme Sylvie JAFFRE sera remplacée par M. Patrick RAYNAUD, gérant de la société AMT (Ambulances Mâconnaises et Tournugeoises) repreneur de la totalité des parts sociales de l'entreprise JPS Ambulances.

Il précise que la SARL JPS Ambulances continuera à exercer dans les mêmes conditions.

« Installe un medecin.com »

Le Maire fait part au conseil municipal de l'initiative du conseil général de Saône et Loire "installeunmedecin.com" visant à favoriser l'installation des professionnels de santé sur notre territoire.

Il précise les dates des trois prochaines réunions d'information :

- 16/05 à SAINT MARTIN BELLE ROCHE
- 23/05 à CHAROLLES
- 27/05 à GIVRY

Ces rencontres ont lieu à 20h00

Association des maires de Saône et Loire :

Le Maire informe le conseil municipal de l'organisation, à CLUNY, les 5, 6 et 07 juin 2013 des 3^{èmes} Rencontres nationales des Territoires à Energie Positives (TEPos).

Dans cette optique, il prévient l'assemblée de la tenue de réunions organisées par l'association des maires de Saône et Loire pour informer les élus sur la notion de territoires à énergie positive et en particulier présenter les propositions régionales et départementales associées.

Correspondant de presse

Le Maire informe le conseil municipal de la décision de la correspondante de presse, Mireille CHATELET, de cesser son activité au 1^{er} août 2013.

La renaissance et le journal de Saône et Loire sont à la recherche d'un remplaçant. Le conseil municipal remercie Mme CHATELET pour le temps consacré à cette activité utile pour retracer la vie de la Commune.

Concert MATRAYES

Le Maire fait part au conseil municipal de la demande de l'association des "MATRAYES", pour louer le CART, à l'occasion de leur concert prévu en plein air le 19 mai. Les prévisions météorologiques désastreuses les obligent à trouver dans l'urgence une solution de repli.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de mettre cet équipement à leur disposition sous le respect des conditions suivantes:

- Arrêt de la buvette et de toute musique à 2h00 du matin.
- Interdiction de mise en route de tout moteur, engin ou autre équipement inadapté à l'utilisation de cette salle.
- Respect des consignes et mesures du règlement intérieur du CART.
- En cas de poursuite de la manifestation, à compter de 2h00 du matin, le 20 mai, la responsabilité personnelle des organisateurs sera engagée.

Création d'une maison paroissiale à Pari gagné

Le Maire informe le conseil municipal de la création d'une maison paroissiale à "Pari Gagné" sur la commune de TRAMBLY.

Il précise que la cure de MATOUR sera libérée dans 12 à 18 mois. Une réunion d'information aura lieu au CART à MATOUR le 27/05 à 20h30.

Météo avril – mai 2013

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :	Lundi 17 juin 2013 à 20h30
---	-----------------------------------